



AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée que :

Lors d'une session régulière du Conseil municipal, tenue le 7 décembre 2010, Monsieur le conseiller Réjean Lafontaine a déposé un avis de motion et un projet de règlement no. 492-ADM-2011 a été déposé le 11 janvier 2011 pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 473-2008 relatif au traitement des élus municipaux.

La rémunération des élus est présentement de :

RÉMUNÉRATION ACTUELLE			
	Rémunération de base	Allocation de dépenses	TOTAL
Maire	6 893.33\$	3 446.67\$	10 340.00\$
Conseillers	2 562.48\$	1 281.24\$	3 842.72\$
Rémunération additionnelle	43.33	21.67	65.00\$

Le Conseil croit opportun d'abroger le règlement portant le numéro 473-2008 relatif au traitement des élus municipaux pour modifier à la hausse la rémunération de base et l'allocation de dépenses du maire et des conseillers municipaux, à savoir :

RÉMUNÉRATION 2011			
	Rémunération de base	Allocation de dépenses	TOTAL
Maire	8 083.34\$	4 041.67\$	12 125.01\$
Conseillers	2 626.54\$	1 313.27\$	3 939.81\$
Rémunération additionnelle	44.41\$	22.21\$	66.63\$

La rémunération de base proposée sera indexée à la hausse à partir de 2012, selon l'article 5 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Le règlement aura un effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le maire suppléant recevra une rémunération égale à celle du maire lorsqu'il le remplacera pour une période d'au moins 30 jours continus.

Le règlement relatif au traitement des élus municipaux sera présenté au Conseil municipal pour adoption lors d'une session régulière qui se tiendra le 8 mars 2011 à 20 heures, à la salle communautaire de la municipalité, sise au 175 route 107, à Délage.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 175 route 107, durant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi entre 8h et 12h et entre 13h et 16h.

Ledit règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

Donné à Délage, ce 27^{ième} jour de janvier 2011.

Emmanuelle Michaud
Directrice générale